



Le manque criant de centres universitaires publics et le coût élevé pratiqué dans les universités privées en Haïti, poussent des milliers de jeunes haïtiens en quête de connaissances à émigrer en République dominicaine. Premier souci de ces jeunes : poursuivre les études supérieures. Cependant, les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés ne sont pas des moindres. La mise en œuvre de la nouvelle loi migratoire dominicaine, identifiée au numéro 285-04, et le Règlement Migration 631-11 datée de 2011, ne rendent pas la tâche facile pour les jeunes haïtiens.

Il est difficile de connaître l'effectif exact des jeunes haïtiens qui étudient en territoire dominicain. Issus de toutes les couches sociales, les étudiants haïtiens sont néanmoins des milliers en République-dominicaine. Le chiffre communiqué par le ministère des Haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE) fait état d'environ 15.000. Selon la Direction générale de la migration dominicaine (DGM), nos compatriotes sont estimés à quelque 12.000 âmes. Tandis que le ministère dominicain de l'Éducation supérieure fait mention d'un total de 5.053, soit 58,73 % par rapport aux étudiants d'autres nations installées là-bas. Ils sont concentrés particulièrement dans des centres universitaires de Santo-Domingo (capitale) et de Santiago (2e ville).

Peu importe le nombre, ce qui rend les Haïtiens très offusqués en territoire voisin, c'est qu'ils étudient dans des circonstances extrêmement pénibles. Leurs difficultés sont d'abord d'ordre économique et social, mais elles sont surtout liées aux accrocs relatifs à cette nouvelle loi de la migration dominicaine, entachée, selon eux, de préjugés et de discriminations raciaux.

Outre les problèmes financiers qui entravent les activités académiques des étudiants haïtiens de l'autre côté de l'île, forçant ainsi fréquemment bon nombre d'entre eux, singulièrement les jeunes filles à adopter un comportement dérangé, allant même jusqu'à la prostitution, les

Écrit par AL/HPN

Mardi, 13 Novembre 2012 14:37

mesures adoptées récemment par la Direction générale de la migration dominicaine, ne contribuent nullement à la tranquillité d'esprit de nos compatriotes.

D'un endroit à un autre la même rengaine

Que ce soit à Santo-Domingo ou à Santiago, les témoignages sont similaires. Cependant, les jeunes haïtiens essaient de se regrouper en association, notamment dans les centres universitaires où ils s'estiment nombreux comme à l'Université Technologique de Santiago (UTESA), où ils sont environ 3.500, informent les étudiants Victor Jean et Roudy Jose.

Stéphanie Alexandre et Anne Ducas, originaires de Port-de-Paix, étudiantes en médecine depuis 4 ans, à l'Université Catholique Pontificale Madre y Maestra (PUCMM) Santiago, disent regretter cette nouvelle stratégie de rejet adoptée par les autorités dominicaines vis-à-vis des Haïtiens. Ces étudiantes qui se montrent très soucieuses de leur avenir, fustigent le comportement des responsables de l'État haïtien qui, d'après elles, n'ont jamais fait preuve de grande vision de développement.

Dans la foulée, Stéphanie et Anne déplorent l'attitude de certaines étudiantes haïtiennes qui, confirment-elles, pataugent dans la débauche et la prostitution. Question, font-elles savoir, de s'identifier aux jeunes étudiantes dominicaines qui s'habillent généralement de façon très chic.

En effet, les mésaventures des étudiants haïtiens avec particulièrement les autorités de la migration dominicaine, constituent souvent un vrai calvaire. Surtout, racontent-elles, lorsqu'il s'agit de traverser la frontière en provenance ou à destination du territoire dominicain.

« Les étudiants vivent toutes ces tracasseries, alors qu'ils sont détenteurs de documents légaux émis par les États haïtien et dominicain », dit Roudy Joseph, un compatriote qui accompagne des associations d'étudiants haïtiens en République-dominicaine.

Ce qui est triste, c'est que ces ennuis auxquels les Haïtiens sont confrontés, sont loin d'être le cas pour les étudiants de nationalité américaine, espagnole, chinoise, portoricaine, italienne, mexicaine pour ne citer que celles-là.

Pourtant, soulignent-ils, aucun étudiant haïtien ne représente un fardeau pour l'État voisin. Au contraire, déclarent Roudy Joseph et Luckenson Chéry, respectivement étudiants en 6e année de Génie civil à l'Université Dominicaine (O & M) et en 1ère année de Médecine à l'Université Autonome de Santo-Domingo (UASD), leur présence contribue à grossir l'économie voisine.

Grâce aux efforts de leurs parents en Haïti et/ou dans la diaspora, ils payent tant bien que mal, les frais académiques, les loyers (entre 5 000 et 10 000 pesos mensuel), dépendamment de la zone de résidence, sans compter les impôts légaux exigés par l'État. Malgré tout, la vie demeure encore très difficile pour les étudiants, dont la plupart expriment franchement le désir de vouloir retourner au bercail à la fin de leur séjour d'études.

Un minimum d'équité...

Toutefois, il faut le dire, nombreux sont les étudiants haïtiens qui avouent être traités avec un

Écrit par AL/HPN

Mardi, 13 Novembre 2012 14:37

minimum d'équité par les responsables et les professeurs des centres académiques qu'ils fréquentent. Mais des anicroches y sont quand même enregistrées. Par exemple, raconte l'un d'entre eux, les étudiants de l'Université Autonome de Santo-Domingo (État) et ceux de l'Université Catholique Pontificale Madre y Maestra (privée), sont très choqués par rapport à l'augmentation des frais payés pour une session d'études.

Pour le cas de l'UASD, la plus ancienne université de toute l'Amérique, fondée depuis 1538, la session de cinq mois d'études est passée ces derniers jours de 600 à quelque 800 dollars américains, soit 30 000 pesos dominicains, équivalent à 30 000 gourdes en monnaie haïtienne, indiquent des étudiants interrogés sur le campus. Information confirmée d'ailleurs par un responsable administratif de l'établissement, qui indique avoir constaté la coupure du cachet de subvention de l'État à ce centre d'enseignement supérieur.

Mais ce qui dérange les étudiants haïtiens le plus, c'est qu'ils sont l'unique catégorie d'étrangers à devoir payer 200 dollars américains, équivalent à 8 400 gourdes haïtiennes de plus par session. Tandis que, déplorent-ils, les étudiants de nationalité différente des Haïtiens continuent de payer les mêmes frais habituels. À ces allégations, nous avons tenté en vain de trouver des détails du côté des responsables qui se sont montrés très réservés par rapport à ces déclarations.

Le problème majeur...

Hormis le cadre académique, les étudiants haïtiens disent être victimes de préjugé, de ségrégation raciale et souffrent énormément du non-respect de leurs droits. Car, soupirent-ils, parmi tous les ressortissants étrangers qui étudient en République-dominicaine, ils sont l'exception en termes de traitements inadéquats dont ils sont l'objet surtout en ce qui concerne la migration.

Face aux tracasseries auxquelles ils font face, les étudiants déduisent que le profilage racial est à la base de leur complication vitale. Ce qui entrave davantage, disent-ils, les relations entre Haïtiens et Dominicains... **(A Suivre)**

Texte et photo : Alix Laroche
allalematin@yahoo.fr

Ce reportage a été rendu possible grâce au support financier de l'Union européenne par l'intermédiaire de la Chaire UNESCO en communication, démocratie et gouvernance basée à PUCMM. Mais aussi à l'aide du ministère des Haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE) ; du ministère haïtien des Affaires étrangères et des Cultes (MAEC); des étudiants des universités

Écrit par AL/HPN

Mardi, 13 Novembre 2012 14:37

UTESA, PUCMM, O & M, UASD et la Direction de migration dominicaine à Jimani.